



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/50/45
10 octobre 2006

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquantième réunion
New Delhi, 6 – 10 novembre 2006

PROPOSITION DE PROJET : PANAMA

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan national d'élimination des substances de l'Annexe A, Groupe I PNUD et PNUE
(troisième tranche)

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS PANAMA

TITRE DU PROJET**AGENCE BILATÉRALE/AGENCE D'EXÉCUTION**

Plan national d'élimination des substances de l'Annexe A, Groupe I (deuxième tranche)	PNUD et PNUE
---	--------------

TITRES DES SOUS-PROJETS

a) Programme incitatif pour la conversion des systèmes de réfrigération des bateaux de pêche	PNUD
b) Complément au programme de formation des agents de douane et amélioration de la capacité nationale afin de surveiller le commerce et d'empêcher le commerce illicite des CFC	PNUE
c) Assistance technique pour les ateliers de réfrigération et de climatisation et les techniciens – équipements de récupération, et outils	PNUD
d) Assistance technique pour la mise en oeuvre et la supervision du plan national d'élimination des CFC	PNUD

ORGANISME NATIONAL DE COORDINATION :	Unité technique de l'ozone, Ministère de la Santé
---	---

**DERNIERES DONNEES DECLAREES SUR LA CONSOMMATION A ELIMINER GRACE AU PROJET
A : DONNEES RELATIVES A L'ARTICLE 7 (TONNES PAO, 2004, EN DATE DE SEPTEMBRE 2006)**

CFC	134,73		
-----	--------	--	--

B : DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO, 2004, EN DATE DE SEPTEMBRE 2006)

SAO	Aérosols	Mousses	Frigorigènes	SAO	Solvants	Agents de transformation	Fumigènes
CFC	0	0	135,21	CFC	0	0	0

Consommation restante de CFC admissible au financement (tonnes PAO)	0
--	---

PLAN D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN COURS : Financement total 215 000 \$ US - Élimination totale 35,7 tonnes PAO.

DONNÉES RELATIVES AU PROJET		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
CFC (tonnes PAO)	Limites du Protocole de Montréal	384,20	192,10	192,10	57,63	57,63	57,63	0,00	
	Consommation maximum pour l'année	168,42	131,97	65,98	37,22	18,61	0,00	0,00	
	Élimination grâce aux projets en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Élimination nouvellement ciblée	0,00	36,45	65,99	28,76	18,61	18,61	0,00	168,42
	Élimination non financée								
CONSOMMATION TOTALE DE SAO À ÉLIMINER		0,00	36,45	65,99	28,76	18,61	18,61	0,00	168,42
Consommation totale de SAO à introduire (HCFC)									
Coûts du projet dans la proposition initiale (\$US)		354 600	267 600	219 600	193 600	80 600			1 116 000
Coûts finals du projet (\$US) :									
Financement pour le PNUD		250 152	238 000	200 000	184 000	71 000	0	0	943 152
Financement pour le PNUE		25 000	15 000	10 000	0	0	0	0	50 000
Financement total du projet		275 152	253 000	210 000	184 000	71 000	0	0	993 152
Coûts d'appui finals (\$US)									
Coûts d'appui pour le PNUD		18 762	17 850	15 000	13 800	5 325	0	0	70 737
Coûts d'appui pour le PNUE		3 250	1 950	1 300	0	0	0	0	6 500
Total des coûts d'appui		22 012	19 800	16 300	13 800	5 325	0	0	77 237
COÛT TOTAL POUR LE FONDS MULTILATÉRAL (\$US)		297 164	272 800	226 300	197 800	76 325	0	0	1 070 389
Rapport coût/efficacité final du projet (\$US/kg)									5,89

DEMANDE DE FINANCEMENT : Approbation du financement pour la troisième tranche (2006), tel qu'indiqué ci-dessus.

RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT	Approbation globale
--------------------------------------	---------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Panama, le PNUD, à titre d'agence d'exécution principale, a présenté à la 50^e réunion du Comité exécutif une demande pour la troisième tranche du plan national d'élimination (PNE) des substances de l'Annexe A (Groupe I) pour un montant total de 210 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 16 300 \$ US. Le PNE pour le Panama a été approuvé à la 44^e réunion. Le PNE permettra de procéder tôt à l'élimination finale des CFC au pays d'ici 2009 et aidera le gouvernement du Panama à respecter ses objectifs de conformité en 2007 en matière de consommation de CFC.

Données générales

2. Le PNE a été approuvé en décembre 2004 à la 44^e réunion du Comité exécutif. Le montant total approuvé en principe s'établissait à 993 152 \$ US plus des coûts d'appui de 77 237 \$ US. La mise en oeuvre de ce PNE vient aider le gouvernement du Panama à respecter ses obligations envers le Protocole de Montréal, y compris l'élimination totale des CFC en avance du calendrier d'ici le 1^{er} janvier 2009, et favorise l'élimination de la consommation de CTC et de TCA. Afin d'atteindre ces objectifs, des activités portant et ne portant pas sur des investissements, ainsi que des activités d'assistance technique et de renforcement de la capacité, sont actuellement ou seront mises en oeuvre par le Panama avec l'aide du PNUD et du PNUE. Le programme annuel de mise en oeuvre 2005 de ce PNE a été approuvé; les fonds à cet effet ont été décaissés à la 44^e réunion du Comité exécutif; et les fonds en rapport avec le programme annuel de mise en oeuvre 2006 et les fonds connexes ont été décaissés à la 47^e réunion.

Plans annuels de mise en oeuvre

3. Les réalisations de 2005 et le plan de mise en oeuvre en cours en 2006 font l'objet d'une description détaillée dans la présentation. Le PNE porte sur quatre groupes d'activités : conversion de bateaux de pêche, activités en rapport avec la réfrigération domestique et commerciale, y compris la formation et les équipements, contrôle et prévention du commerce illicite, et surveillance du plan. Les réalisations au cours du dernier mois de 2005, après que la demande pour la dernière tranche a été présentée, ont été limitées.

4. En 2006, les activités ont porté sur quatre séminaires pour les douanes au début de l'année; d'autres activités prévues pour les douanes avancent moins vite que prévu, en particulier l'établissement d'un centre d'information et d'exécution de la loi au ministère des Douanes, une activité pour laquelle le mémorandum d'entente entre le ministère des Douanes et le PNUE reste à signer. La conversion des bateaux de pêche avance, tandis que la sélection et la livraison des outils pour les techniciens en réfrigération risquent de ne pas respecter le calendrier, aucun outil n'ayant été livré jusqu'à maintenant. Une étape importante en 2006 a été l'embauche en juillet du coordonnateur national pour le travail en vertu de ce plan.

5. La vérification pour l'année 2005 donne un aperçu de la législation. La vérification de la consommation a montré certains écarts entre les données des douanes et de l'UNO, les données des douanes étant d'environ 3 tonnes ou 3,06 % plus élevées que les données de l'UNO. Les données des douanes ont indiqué une consommation de 95,67 tonnes PAO, très en deçà des

131,97 tonnes PAO qui représentent le niveau maximal de consommation admissible en vertu de l'accord entre le Panama et le Comité exécutif. Aucune comparaison avec les données des pays visés par l'Article 7 présentées au Secrétariat de l'ozone n'a pu être effectuée, parce que le Panama n'avait pas présenté de telles données au moment de la rédaction du présent document. Le vérificateur souligne que, selon lui, il est important que l'UNO surmonte certains problèmes de fonctionnement interne. Le PNUD signale dans son rapport annuel de mise en oeuvre que, jusqu'à août 2006, les importations totales de CFC en 2006 n'étaient que de 35,77 tonnes PAO, des 65,98 tonnes PAO admissibles en vertu de l'accord pour 2006.

6. Les étapes proposées pour 2007 sont les suivantes :
- a) Consommation de CFC d'au plus 37,22 tonnes PAO entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2007, et aucune consommation de CTC et de TCA pendant cette même période;
 - b) Conversion de 70 % des bateaux de pêche actifs;
 - c) Après l'établissement du centre d'information et d'exécution de la loi au ministère des Douanes, renforcement accru de cette institution et organisation de 5 à 7 ateliers pour les douanes et agents de douanes; et
 - d) Organisation d'au moins 20 ateliers de formation et livraison d'au moins 80 trousseaux d'outils.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

7. Toutes les activités avancent, bien que ce soit un peu plus lentement que prévu. Le risque de retards sérieux est manifeste. Selon le PNUD, l'arrivée du coordonnateur devrait faire accélérer la mise en oeuvre. Indépendamment des difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre, l'élimination de la consommation s'effectue rapidement au pays. La vérification a permis de déterminer que la consommation était dans les limites établies dans l'accord entre le pays et le Comité exécutif.

RECOMMANDATION

8. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale de la deuxième tranche du plan d'élimination et des coûts d'appui associés au niveau de financement indiqués au tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
a)	Plan national d'élimination des substances de l'Annexe A, Groupe I (troisième tranche)	200 000	15 000	PNUD
b)	Plan national d'élimination des substances de l'Annexe A, Groupe I (troisième tranche)	10 000	1 300	PNUE

